

GÉGÉ A LA MEMOIRE COURTE ...

Après le chat réussi d'un camarade avec le DG il y a quelques semaines, voici un extrait de la réponse du Ministre (ou plutôt de son cabinet) à la question d'un collègue qui faisait suite à la lettre du dit Ministre (pas la dernière du 4/9 celle d'avant !).

Le collègue l'a interrogé sur « l'opportunité pour les agents d'avoir un meilleur cadre de vie avec le déplacement des services vers les territoires ruraux » eu égard aux déserts médicaux, fermetures d'écoles, de commerces et la suppression de transports en commun et sous réserve que le grand air ne soit pas pollué par les pesticides.

Le Ministre a répondu : « Cette orientation est issue de mes nombreuses rencontres avec les agents sur le terrain. La déconcentration de proximité doit permettre de remettre du service public dans les territoires dans lesquels il a disparu mais aussi de proposer des implantations qui sont en adéquation avec les habitudes de vie des agents. En effet, certains d'entre eux peuvent aussi vouloir s'éloigner des métropoles, dans lesquelles le coût de la vie est plus élevé, ou se rapprocher de leur domicile s'ils vivent déjà en milieu rural ou périurbain. Les témoignages reçus depuis cette annonce par des agents dans cette situation me confortent dans cette orientation. »

Eh Gérald ! Tu te rappelles que tu es venu en personne le 9 décembre dernier annoncer la fermeture de la trésorerie de Derval contre l'avis des élu.es de proximité, de la population et des agent.es ?

COURRIELEUR PAS À L'HEURE

Dans la série, on améliore nos conditions de travail en changeant nos applications, voici le courriel qui vient remplacer Thunderbird. Comme trop souvent, la migration ne se fait pas sans mal, au point que les agent.es de la DRFiP 44 saturent l'assistance informatique ! Les incidents sont divers et variés, tel un inventaire à la Prévert : perte des archives mails (partielle ou complète), impossibilité (provisoire) d'envoyer des mails, etc. En règle générale, les choses se voient rétablies après intervention de l'assistance. Seuls les cas les plus « graves » nécessitent une intervention des collègues de la CMI qui ont pourtant bien d'autres chats à fouetter en cette rentrée.

IRA, IRA PAS

La valse-hésitation lancée la semaine dernière par l'exécutif sur le lancement ou non du PAS a connu sa conclusion (provisoire ?) mardi soir. Pourtant, une fuite opportune dans la presse avait mis le doute dans les esprits. Rebondissant sur le bug de grande



ampleur rencontré au début de l'été, des « sources bien informées » se sont répandues dans la presse pour faire état du risque de « marée noire » début 2019. Bien évidemment, la technocratie à Bercy s'est employée à rassurer Maignon : tout va bien se passer. Si si... Nous allons donc aller vers la mise en place du PAS mais à quel prix ? Recettes fiscales évaporées, discrédit de notre administration si ça plante et épuisement prévisible des collègues en première ligne. Bref, ce qui a sans doute guidé le choix du gouvernement, ce sont les études d'opinion donnant plus de 60 % de nos concitoyens favorables au PAS, et non pas les retours du terrain, notamment de la part des agent.es et des syndicats. Cette manière de prendre des décisions laisse pour le moins songeur et en attendant, nous n'avons pas dit notre dernier mot. Loin de là, car il s'agit de préserver à la fois nos conditions de travail et en même temps le Service Public des Finances.

BONNE NOUVELLE !

Les agent.es à temps partiels à 80% bénéficient d'une demi-journée supplémentaire de RTT (soit 9,5). En effet depuis la mise en place de SIHRIUS le calcul des RTT s'opère différemment et arrondi les RTT à la demi-journée supérieure contrairement aux anciennes applications.

